

# À Saint-Romphaire, mobilisation et blocage de l'école pour contester la fermeture d'une classe



Une soixantaine de personnes, parents, habitants, élus ont affiché leur soutien pour dénoncer la fermeture d'une classe à Saint-Romphaire (Manche), ce jeudi 4 juillet 2024. Ouest-France



Jeudi 4 juillet 2024, à la veille des vacances, une soixantaine de parents, habitants et élus se sont rassemblés à Saint-Romphaire (Manche) pour bloquer l'école, dénonçant la fermeture l'an prochain d'une classe au sein du RPI (Regroupement pédagogique intercommunal) Le Mesnil-Raoul, Troisgots et Saint-Romphaire.

« **Nous avons décidé de bloquer l'école pour dénoncer le projet de fermeture d'une classe sur notre regroupement pédagogique intercommunal (RPI) Le Mesnil-Raoul, Troisgots et Saint-Romphaire** », indique ce jeudi 4 juillet 2024, Noémie Darras, présidente de l'association des parents d'élèves.

Plus d'une soixantaine de personnes, parents, habitants et élus ont apporté leur soutien, en participant au blocage qui pourrait perdurer ce vendredi et reprendre à la rentrée de septembre.

**Voir aussi** : VIDEO. Parents, élus et syndicats mobilisés contre les fermetures de classe dans la Manche

Pour la rentrée 2024-2025, 121 élèves sont comptabilisés

Ce RPI est implanté sur trois sites au sein de deux communes nouvelles distinctes (Bourgvallées et Condé-sur-Vire) : une classe de petite et moyenne section à Mesnil-Raoult, une classe de moyenne et grande section à Troisgots, et quatre classes à Saint-Romphaire pour l'école primaire (CP au CM2), avec un total actuellement de six classes, dont une est menacée à Saint-Romphaire. La rentrée 2023-2024 a eu lieu avec un total de 119 élèves, une baisse par rapport aux 131 de l'année précédente. Cette diminution temporaire contraste avec l'effectif pour la rentrée 2024-2025, qui est pour le moment de 121 inscrits.

« **Nous savons que des inscriptions vont intervenir après la date butoir du 10 juillet** », annonce Mathieu Johann. L'élusaint-lois et père de deux enfants est particulièrement amer vis-à-vis « **des six dérogations accordées par la commune de Condé-sur-Vire à des parents pourtant situé sur le RPI, sans aucune concertation, celles-ci sont déloyales et conduisent à cette décision d'une fermeture de classe. M. Pien (le maire de Condé-sur-Vire, N.D.L.R), a préféré ne pas venir ce matin pour éviter la confrontation. Nous regrettons ce manque de concertation et le dénonçons.** »

**Lire aussi :** [Trente-sept suppressions de classes dans la Manche selon les syndicats](#)

Des classes à double niveau et à plus fort effectif

[Cette fermeture de classe](#) va engendrer des effectifs en hausse avec un nombre d'élèves passant en moyenne de 16 à 24, sur des classes à double niveau « **impactant la qualité d'apprentissage et donc le bien-être de nos enfants**, commente Manon Eury, mère de deux enfants de petite et moyenne section. **On se bat pour notre RPI et son équipe pédagogique qui est au top.** »

« **Si jamais cette classe ferme, ce serait vraiment la catastrophe**, ajoute le maire de [Bourgvalées](#), [Claude Javalet](#). **Votre mobilisation aujourd'hui est importante, en espérant qu'elle permette son maintien.** »

Une réunion a lieu en urgence, ce jeudi à 18 h avec le directeur académique des services de l'éducation nationale pour évoquer cette situation.

**Lire aussi :** « [On risque d'avoir des classes à 27 élèves](#) » : [la carte scolaire effraie les parents dans la Manche](#)

[Laurent Pien](#), maire de [Condé-sur-Vire](#), répond aux attaques de Mathieu Johann

Contacté ce jeudi en fin de matinée alors qu'il œuvrait en groupe de suivi du plan local d'urbanisme intercommunal à [Saint-Lô Agglo](#), le maire de [Condé-sur-Vire](#), [Laurent Pien](#) justifie ses choix : « **Je réfute l'argument selon lequel la fermeture de classe pourrait être due au fait que la commune de [Condé-sur-Vire](#) accepte des dérogations d'enfants qui pourraient aller au RPI. C'est totalement faux. Cela a toujours existé, depuis quinze ou vingt-cinq ans. Cela concerne très peu d'élèves, généralement des fratries dont les parents travaillent à Condé. Nous refusons d'ailleurs beaucoup de dérogations, notamment celles dites de confort.** »

Dans le cadre de la fusion de Mesnil-Raoult et [Troisgots](#) avec [Condé-sur-Vire](#), « **nous nous étions engagés dans la charte de création de la commune nouvelle, à conserver les RPI dispersés, alors même que les services de l'État font tout pour les arrêter. Cette année, nous avons été confrontés à l'obligation de fermeture d'une classe au sein de ce RPI. Avec les élus du RPI, nous avons choisi de fermer une classe de [Saint-Romphaire](#), alors que les services de l'État auraient préféré celle de [Troisgots](#) et ce afin de ne pas fragiliser le RPI et garantir sa continuité. Nous ne voulons pas la mort du RPI, nous voulons qu'il continue.** »